

Public Summary SwissPAR du 07.10.2022

Lyfnua[®] (principe actif: géfapixant)

Première autorisation en Suisse: 24.05.2022

Médicament (comprimés pelliculés) destiné au traitement de la toux chronique réfractaire ou de la toux chronique inexpliquée chez l'adulte

À propos du médicament

Le médicament Lyfnua, dont le principe actif est le géfapixant, est destiné au traitement des patients adultes qui présentent depuis plus de huit semaines une toux (toux chronique) qui ne disparaît pas même après un

traitement par d'autres médicaments ou dont la cause est inconnue. Lyfnua est disponible sur prescription médicale.

Action

Lors d'une inflammation des voies respiratoires, une molécule spécifique se fixe sur le récepteur P2X3¹ des cellules nerveuses des voies respiratoires. Cela entraîne l'émission d'un signal que les cellules nerveuses identifient comme avertissant d'une lésion. Le patient perçoit ce signal comme une envie de tousser, ce qui déclenche un réflexe de toux.

Le géfapixant, principe actif du médicament Lyfnua, est un antagoniste² du récepteur P2X3 qui inhibe l'activation de ce récepteur présumé responsable de la toux chronique. Lyfnua peut soulager la toux grâce au mécanisme d'action du géfapixant.

Administration

Lyfnua, dont le principe actif est le géfapixant, est un médicament soumis à ordonnance qui est autorisé en comprimés pelliculés au dosage de 45 mg.

La posologie recommandée est de deux comprimés pelliculés à 45 mg par jour. Lyfnua peut être pris indépendamment des repas (c'est-à-dire avec ou sans nourriture).

¹ Un récepteur est une protéine ou un complexe protéique à la surface ou à l'intérieur de cellules. Lorsqu'une substance spécifique se lie à un récepteur, cela déclenche une réaction à l'intérieur de la cellule.

² Un antagoniste bloque le récepteur et empêche ainsi qu'une substance spécifique puisse s'y fixer.

Le traitement par Lyfnua doit être instauré et supervisé par un médecin expérimenté dans la prise en charge des patients atteints de maladies impliquant une toux chronique.

Lyfnua doit être utilisé avec prudence en cas d'hypersensibilité connue aux médicaments

contenant des principes actifs de la classe des sulfonamides.

Le médecin adaptera la dose chez les patients dont la fonction rénale est fortement limitée.

Efficacité

L'efficacité de Lyfnua a été évaluée dans le cadre de deux études en double aveugle et contrôlées contre placebo³ qui ont été menées pendant 52 semaines chez 1200 patients présentant une toux chronique qui ne s'améliorait pas en dépit d'un traitement ou dont la cause était inexplicable.

Chaque jour, les patients ont reçu deux comprimés pelliculés de Lyfnua ou deux comprimés pelliculés sans principe actif dans le groupe sous placebo.

L'étude réalisée a montré que la fréquence de la toux avait davantage baissé chez les patients traités par Lyfnua que chez ceux sous placebo.

Précautions, effets indésirables et risques

Lyfnua ne doit pas être utilisé en cas d'hypersensibilité au principe actif, à l'un des excipients ou aux sulfonamides.

Les effets indésirables les plus fréquents sont une sécheresse buccale, une modification du goût ou une diminution des sensations gustatives et une perte du sens du goût.

Toutes les précautions applicables ainsi que les risques et les autres effets indésirables possibles sont énumérés dans l'information destinée aux patients (notice d'emballage) ainsi que dans l'information professionnelle.

Justification de la décision d'autorisation

L'étude a montré que Lyfnua a permis d'atténuer l'envie de tousser des patients et de réduire la fréquence de la toux.

Au vu des données disponibles, et lorsque tous les risques et l'ensemble des mesures de

précaution à respecter sont pris en considération, les bénéfices offerts par Lyfnua sont supérieurs aux risques. Swissmedic a donc autorisé en Suisse le médicament Lyfnua, dont le principe actif est le géfapixant.

Informations complémentaires sur le médicament

Information pour les personnes exerçant une profession médicale : [information professionnelle de Lyfnua®](#)

Information destinée aux patients (notice d'emballage) : [information destinée aux patients de Lyfnua®](#)

Les professionnels de santé sont là pour répondre à toute autre question.

³ Un placebo est un médicament factice sans principe actif.

Les présentes informations sont basées sur les informations disponibles à la date de publication du SwissPAR. Les nouvelles connaissances concernant le médicament autorisé ne sont pas intégrées dans le Public Summary SwissPAR.

Les médicaments autorisés en Suisse sont sous la surveillance de Swissmedic. Swissmedic prendra les mesures qui s'imposent en cas de constatation de nouveaux effets indésirables ou en présence d'autres signaux de sécurité. De plus, Swissmedic recensera et publiera toute nouvelle connaissance susceptible d'avoir un impact sur la qualité, l'action ou la sécurité d'emploi de ce médicament. Au besoin, l'information sur le médicament sera adaptée.